



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
COMMUNE DE MEINIER

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 30 janvier 2014**

**Présents**

<b>Exécutif</b>	MM.	Marc Michela Etienne Murisier	maire adjoint
<b>Bureau du Conseil</b>	Mmes	Coranda Pierrehumbert Julia Collis	vice-présidente secrétaire
<b>Conseillères municipales</b>	Mmes	Jennifer Gabaz, Isabelle Meier, Valérie Sella	Corinne Ménétrety, Ania Schwab,
<b>Conseillers municipaux</b>	MM.	André Favre, Jean-François Jordan, François Mégevand, Léon Piller, Florio Togni	Jean-Baptiste Leclercq,
<b>Personnel communal</b>	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
<b><u>Absent-e-s excusé-e-s</u></b>	MM.	Alain Corthay Jacques Petitpierre Yannick Dupraz	adjoint président conseiller municipal

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2013
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Communications du Maire
4. Rapports des commissions
5. Rapports des représentants au sein des commissions externes
6. Divers.

La Vice-présidente ouvre la séance à 20h15.

Elle annonce les personnes excusées et souhaite la bienvenue au public présent, en la personne de M. Philippe Chenevard.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2013

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en ~~italique barrés~~) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- **Corinne Ménétre**y demande que davantage de précisions soient données en page 3, point 2, lettre a), afin que la population puisse savoir de quoi il s'agit, soit :
  - ➔ «...Il détaille ensuite la somme que l'ACG a ~~qu'ils ont~~ décidé de verser - **décision prise lors de l'Assemblée générale du 30 octobre 2013, qui consiste en une enveloppe pour des dépenses sportives intercommunales diverses pour 2014 de Fr. 900'000.-, dont Fr. 600'000.- serviront au cofinancement Etat-Ville de Genève-ACG de la relève sportive et Fr. 300'000.- pour le soutien de différents projets sportifs ponctuels. Cette enveloppe permet de soutenir des manifestations ou des démarches destinées aux projets intercommunaux sur le plan sportif. A titre d'exemples, en 2013, des montants ont été versés pour les Championnats suisses de cyclisme 2013, pour les Hommages aux champions 2013, pour l'Openaire 2013 et pour les Jeux de Genève 2014 (1<sup>ère</sup> tranche)** ; il ~~et~~ explique les principes d'attribution ~~correspondants~~ prévus. ».

## 2. Communications du Bureau du Conseil

### a) **37<sup>ème</sup> course pédestre des conseillers "A travers le coteau" - Bernex**

La Vice-présidente informe de la tenue de cette course de 4 kms - fixée au 29 mars 2014 à 16h15 - et prie les conseillères et conseillers intéressés de s'annoncer avant le 17 mars auprès de Michel Vazquez, qui procèdera aux inscriptions. Il est possible de s'inscrire individuellement ou par équipe de 3 ou 4 coureurs, par commune. A la fin de la course, une verrée conviviale sera servie à la buvette du Signal.

## 3. Communications du Maire

### a) **Déclassement des hameaux des Carres**

Le Maire rapporte la séance organisée à la buvette le 14 janvier, lors de laquelle les propriétaires et habitants du Carre d'Amont et du Carre d'Aval ont pu prendre connaissance des périmètres de déclassement et ont pu obtenir des réponses à leurs questions, en présence de l'Exécutif in corpore, de notre mandataire, M. Pascal Tanari et du représentant de l'Etat, M. Enis Arikok. Ces déclassements permettront de préserver les hameaux et dans le cadre du périmètre admis - pour autant que l'Etat l'accepte, de rénover, transformer et/ou aménager l'existant, dans certaines limites bien précises. Il n'y a que peu de possibilités de construire de nouveaux bâtiments.

Le planning est le suivant :

- fin février 2014 : établissement définitif du dossier
- mars-avril 2014 : consultation de l'Etat
- fin juin 2014 : lancement de la consultation publique (30 jours de délai de recours).

Si tout se passe bien, dans le courant de l'automne, les hameaux devraient pouvoir être déclassés. **Le Maire** projette les présentations incluant les plans de site et périmètres de déclassement concernés.

**b) Plan directeur communal**

**Le Maire** demande si d'autres personnes sont intéressées à participer à la commission BAM élargie qui sera dédiée à la mise à jour du PDC d'ici 2015. **Jean-François Jordan** annonce son intérêt pour ce travail. La convocation pour une première séance de préparation sera envoyée prochainement.

**c) Contournement du village**

**Le Maire** rappelle que cette étude a démarré à la demande de la population, une bonne partie des habitants se plaignant régulièrement de la sécurité et du trafic de véhicules devenu trop dense avec les années sur la route de Gy - entre autres. Trafitec a donc été mandaté pour envisager ce contournement ; des discussions ont eu lieu avec les communes de Gy et Jussy pour ce projet, afin de tenir compte de toutes les variantes envisageables. La commission des routes élargie a déjà pris connaissance de la variante actuelle.

**Etienne Murisier** rappelle les options retenues dans le projet et détaille le tracé envisagé en projetant un plan. Afin de réduire l'emprise sur les terrains agricoles et d'éviter que la route n'occupe un espace important en parallèle de l'allée des noyers et du canal de Compois qui serait mis à ciel ouvert, il serait possible de prévoir la route de contournement entre les noyers, en les déplaçant légèrement d'un côté.

**Le Maire** rajoute que lors de la présentation du projet par l'Exécutif à Pascal et Philippe Desbiolles et à la famille Chenevard, ces premiers ont expliqué que l'éventuel contournement perturberait leur exploitation et qu'ils souhaiteraient donc déplacer leur ferme à Bellebouche, ce qui semble a priori possible ; quant à la famille Chenevard, elle s'oppose à l'implantation de cette route près du hameau de Compois, car elle constituerait une gêne considérable selon eux, en raison du trafic important qui passerait à leur proximité. Les autres propriétaires fonciers vont être rencontrés courant février. En attendant, nos mandataires affinent le projet pour le rendre le plus discret possible et le moins nuisible pour tous.

**Etienne Murisier** complète en précisant que des mesures de ralentissement seraient effectuées parallèlement sur la route de Gy, à l'intérieur du village. Le trajet du bus ne serait pas modifié.

**d) Conseil d'administration (CA) de SIG**

Comme certains d'entre vous l'ont appris, **le Maire** confirme qu'il a été élu par 94 voix contre 60 au sein du CA ; il remercie celles et ceux qui ont voté pour lui. Il a assisté à sa première séance ce matin et la suivante est déjà programmée la semaine prochaine.

**e) Ancien café de la Tour**

Une demande de transformation complémentaire nous est parvenue la semaine dernière. Elle concerne le changement relatif à l'aménagement en logements de ce bâtiment, plutôt que la rénovation du restaurant. **Le Maire** lit la note de l'architecte expliquant pourquoi leur projet a changé, aux motifs qu'aucun des gérants intéressés au départ (certains étoilés) n'ont finalement montré d'intérêt concret et que la Commune - par le biais de l'Exécutif - a exprimé clairement qu'elle n'avait pas les moyens d'acquérir ce restaurant, d'autant plus qu'elle possède déjà deux restaurants sur son territoire, ce qui pourrait leur être préjudiciable.

**André Favre** fait remarquer que la décision de l'Exécutif va à l'encontre de la procédure normale, puisque le Conseil municipal est en charge de prendre ce genre de décisions et l'Exécutif se doit ensuite de les faire appliquer. **Le Maire** précise que les décisions sont du ressort du Conseil municipal pour les bâtiments publics, mais pas pour les bâtiments privés. Une discussion s'ensuit, lors de laquelle l'Exécutif et certains conseillers expriment leur position sur le sujet, en se ralliant majoritairement à l'avis qu'il était impossible d'investir un tel montant pour un 3<sup>ème</sup> restaurant communal. Afin d'avoir une vision claire du nombre de conseillers qui sont favorables à ce projet d'aménagement en logements, **le Maire** propose de procéder à un vote informel. **André Favre** précise qu'il va voter pour, car il ne peut pas raisonnablement s'opposer à cette réalisation, puisqu'il serait préjudiciable pour le village et les voisins de garder ce bâtiment à l'abandon trop longtemps ; mais il répète qu'il est mécontent de ne pas pouvoir maintenir un restaurant à cet emplacement. L'assemblée donne son préavis favorable à l'unanimité pour ce projet.

**f) Repas du personnel**

**Etienne Murisier** rappelle la date retenue - le 13 février, pour une soirée raclette organisée par la commission SCL. Le nouveau Reform de la voirie sera "baptisé" à cette occasion.

**g) Repas des aînés**

Au nom d'Alain Corthay et de l'Exécutif, **le Maire** remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé activement à cette manifestation et à son organisation. Il félicite aussi le restaurant le Tilleul pour l'excellent repas préparé.

**h) Déchets**

Le règlement a été finalisé, continue **Etienne Murisier**. Il explique les quelques modifications mineures qui ont encore été apportées par rapport à la version que les conseillers ont reçue avec l'ordre du jour de la présente séance. Le but de ce règlement est de supprimer les levées d'ordures ménagères encore existantes dans certaines zones se trouvant à moins de 200 mètres d'une déchetterie, en incitant les habitants de celles-ci à apporter leurs déchets dans les points de récupération. Le règlement va être envoyé à l'Etat pour contrôle et validation.

**4. Rapports des commissions****a) Finances (FIN)**

Rien à signaler selon **Jean-François Jordan**.

**b) Réclamations (REC)**

Pareil, répond **François Mégevand**.

**c) Information, Communication & Votations (ICV)**

En l'absence de son Président, **le Maire** indique que l'édito manque encore pour le bulletin communal, mais qu'il va s'y atteler sans délai.

Le câblage électrique a déjà été posé pour installer le beamer et l'écran fixes dans la salle du Conseil.

Les deux dépliants de l'espace intergénérationnel vont être distribués à la population pour une meilleure information.

**d) Bâtiments & Aménagement (BAM)**

Rien de particulier selon **Corinne Ménétreay**.

**e) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)**

Hormis la préparation du repas des aînés qui a occupé la commission lors de la dernière réunion de la commission, **Julia Collis** précise que rien d'autre n'est à signaler. Il manque juste 3 décorations de table (bol en verre avec des cailloux et des petites fleurs), qui avaient été prêtées lors du repas de l'année 2013.

**f) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)**

Pas de réunion de la commission en janvier, mais **Florio Togni** signale que la commission a été très satisfaite des fêtes de fin d'année à la Commune (Escalade et Noël).

**g) Sports, Culture & Loisirs (SCL)**

Stand by pour les sociétés sportives en ce moment - hormis le Ski club, continue **André Favre**.

Il s'assure ensuite que les participants annoncés à **Jean-François Jordan** pour la prochaine sortie du Conseil sont toujours confirmés, ce qui semble être le cas.

**h) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)**

Dès lundi, des travaux devant dans la salle communale vont être effectués pour changer le tuyau d'amenée de l'eau, car il était hors d'état, signale **Etienne Murisier**.

**5. Rapports des représentants au sein des commissions externes****a) Amadeus**

Le prochain comité est fixé en février, rapporte **Florio Togni**.

**b) Communes-Ecole**

Pas de réunion récente selon **Julia Collis**, la prochaine aura lieu au printemps.

c) **FITIAP** (Fondation de la Pallanterie)

Tous les propriétaires ont signé la convention pour le déplacement du gazoduc, se réjouit **Isabelle Meier**, le projet se poursuit donc et Gaznat va préparer le dossier. Le financement passera par la BCGe.

Concernant la parcelle P8, Madame Perret a l'intention de construire un bâtiment pour la fin 2015.

Pour la P9 (ancien hangar en bois, précise **le Maire**), la FITIAP travaille sur un plan de bâtiment, des discussions sont en cours avec Mme Perret pour l'avancement de ce projet avant la fin de l'année 2017.

Extension de la ZIAP : le dossier est en cours d'élaboration pour déposer la demande à l'Etat d'ici cet été. Les demandes de surfaces avoisinent 50% de la totalité. Toutes les surfaces actuelles sont louées et il n'y a plus aucune place de parking disponible.

d) **Groupement du CSR** (Centre sportif de Rouelbeau)

**Jean-François Jordan** confirme l'hibernation jusqu'au 27 février... **Le Maire** précise toutefois la tenue du tournoi international junior des moins de 16 ans sous l'étiquette de l'US Meinier, qui aura lieu à Pentecôte complète **Jean-François Jordan**.

e) **Pompiers**

**André Favre** lit un courriel envoyé par les pompiers, qui s'excusent d'avoir oublié de convoquer l'Exécutif pour leur Assemblée générale du 20 courant. Lui-même était présent, il transmet les remerciements de la Compagnie pour l'achat du tonne-pompes.

Concernant l'eau dans le local, la problématique semble être en nette amélioration, l'eau ne monte plus pour l'instant.

À l'heure actuelle, la Compagnie recense 32 sapeurs et deux jeunes aspirants vont recevoir la formation adéquate pour être incorporés.

La "Denisette" (échelle mécanique) avait été refusée lors d'un récent contrôle. Une dépense de Fr. 1'300.- a permis de la remettre en conformité.

L'inspection habituelle de la Cie est prévue le 14 juin 2014. Il serait souhaitable qu'une partie au moins des autorités y assistent.

f) **Fanfare**

Rien de particulier selon **François Mégevand**, mais **le Maire** signale qu'un jumelage fanfare-Chœur de Meinier est prévu à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de ce dernier. Ils se produiront lors d'un concert le 14 juin, avec un échauffement déjà prévu le 12 avril. Ces deux formations se produiront également ensemble le 21 juin en ville de Genève, dans le cadre de la fête de la musique. Au niveau historique, le Chœur a été créé voici 20 ans à l'occasion d'une rencontre avec la fanfare, dans le cadre de la célébration des 25 ans de la salle communale. Ils ont ensuite poursuivi leur passion en créant ce groupe.

g) **GIPE** (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Hormis les taux d'occupation des espaces de vie infantine qui sont très élevés, mais dont les structures fonctionnent très bien, rien d'autre n'est à signaler, dicit **Florio Togni**.

## 6. Divers

### a) Collecteurs

Lors d'une creuse effectuée par la voirie de Meinier sur la route de Corsinge, **André Favre** a appris qu'ils n'avaient pas pu trouver le collecteur - ni les drainages - qui devaient se trouver à cet endroit, selon les plans fournis par l'Etat... **Etienne Murisier** précise qu'il s'agissait d'éliminer une grande flaque dans les champs et que M. Burgdorfer va reprendre le chantier.

### b) Déchetterie verte

Les heures d'ouverture - le samedi seulement en hiver - sont trop réduites, selon ce qu'ont rapporté plusieurs personnes à **la Vice-présidente**. Elle se demande s'il ne serait pas possible de les étendre à d'autres jours. **Etienne Murisier** répond qu'une bonne gestion du compost impliquerait qu'une personne s'y trouve pendant ces heures, ce qui a un coût et n'est pas très utile en hiver - hormis les quelques personnes qui taillent leurs arbres.

Plus personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente** lève la séance à 21h30.

**Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 13 mars 2014 à 20h15**

La Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

La Vice-présidente  
du Conseil Municipal

.....

Julia Collis

.....

Coranda Pierrehumbert